



LES AIDES FINANCIÈRES POUR LES COLLECTIVITÉS EDF - CTC OFFRES SOLIDARITE LOGEMENTS COMMUNAUX DE PLUS DE 2 ANS

Comment bénéficier des aides financières EDF-CTC ?

Contactez votre chargé d'affaires Collectivités qui prendra en charge les formalités administratives

Les aides Agir Plus Solidarité sont applicables pour les locataires de vos logements communaux à revenu modeste ou très modeste.

Plafonds de revenus	Nombre de personnes composant le ménage	Plafond de revenus modestes*	Plafond de revenus très modestes*
	1	18 409 €	14 360 €
	2	26 923 €	21 001 €
	3	32 377 €	25 257 €
	4	37 826 €	29 506 €
	5	43 297 €	33 774 €
	Par personne supplémentaire	+ 5 434 €	+ 4 257 €

*revenus fiscaux de référence. L'avis d'imposition N-1 ou N-2 du ménage concerné est à remettre au chargé d'affaires Collectivités

Eau chaude sanitaire	Chauffe-eau thermodynamique -en remplacement d'un cumulus électrique	1 600 € TTC	2 400 € TTC
----------------------	--	-------------	-------------

Isolation Rénovation uniquement	Combles	25€ TTC/m ² R ≥ 7 m ² K/W
	Conditions techniques exigées pour tout engagement travaux (devis signé) au 1 ^{er} Janvier 2015. La résistance thermique totale R exigée ne peut en aucun cas être cumulée avec une isolation existante.	

Chauffage bois	Bois -insert, poêle, foyer	1 500 € TTC
	Sous réserve de la validation du matériel par votre chargé d'affaires collectivités	

CONTACTS :

Corse du Sud :

Anthony FRANCESCHI

Tel : 04.95.29.70.87

Email: anthony.franceschi@edf.fr

Centre – Balagne - Cap Corse :

Jean Baptiste MEZZADRI

Tel : 04.95.46.82.07

Email: jean-baptiste.mezzadri@edf.fr

Bastia - Plaine Orientale :

Julien COMBETTE

Tel : 04.95.56.87.17

Email: julien.combette@edf.fr

*Conditions techniques et montants des aides financières janvier 2018, susceptibles d'évoluer. Plus d'infos : corse.edf.com